

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 22 JUILLET 2021

Nombre de Membres :

En exercice : 45
Présents : 16
Votants : 17 (dont 1 procuration)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

N° 7

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

OBJET :

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR – C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

**CONSTRUCTION D'UN
GYMNASE DOUBLE ET
DE VESTIAIRES
PROFESSIONNELS AU
CENTRE OMNISPORTS
PIERRE COULON**

MM. R. LOPEZ - T. LAPLACE - JD. BARRAUD - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mme Véronique TRIBOULET à M. Jean-Marc GERMANANGUE.

MARCHE
N° 21WC095

Absents excusés :

LOTS 1 A 17

Mmes et M. C. BARDOT - J. KUCHNA – N. CHAMOIX-BOUILLON – M. MORGAND, Vice-Présidents.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le :

- 6 AOUT 2021

Mmes et MM. J. TERRACOL – F. SZYPULA – E. BARGE - P. SEROR – L. DUFRAISE - O. ROYER – C. MAGNAUD – P. COLAS – F. GONZALES - T. WIRTH - A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT – J. BLETTERY – C. BOUARD – P. BONNET – J. ALAMAZAN – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

Publiée ou notifiée le :

- 6 AOUT 2021

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 03 décembre 2020 donnant délégation au Bureau Communautaire pour « décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que prendre toute décision concernant leurs avenants »,

Vu le lancement d'un appel d'offres ouvert avec envoi de l'avis d'appel public à concurrence au BOAMP et au JOUE en date du 14/05/2021 (avis n° 2021/S 096-250135) et sur le profil acheteur de Vichy Communauté « achatpublic.com » ayant pour objet la

construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels au Centre Omnisports Pierre Coulon, décomposée en 17 lots, à savoir :

- Lot n° 01 : Désamiantage
- Lot n° 02 : Structure - Gros-œuvre
- Lot n° 03 : Charpente bois – Ossature bois – Bardage bois
- Lot n° 04 : Bardage – Couverture – Façades
- Lot n° 05 : Etanchéité – Zinguerie
- Lot n° 06 : Serrurerie
- Lot n° 07 : Menuiseries extérieures
- Lot n° 08 : Menuiseries intérieures
- Lot n° 09 : Plâtrerie – Isolation – Faux-plafonds – Peinture
- Lot n° 10 : Revêtements de sols et sols sportifs
- Lot n° 11 : Carrelage – Faïence
- Lot n° 12 : Plomberie – Sanitaires
- Lot n° 13 : Chauffage – Ventilation – Désenfumage
- Lot n° 14 : Electricité – Courants forts/faibles
- Lot n° 15 : Ascenseur
- Lot n° 16 : Terrassements généraux – VRD – Espaces verts – Plantations
- Lot n° 17 : Equipements sportifs

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 06 juillet 2021,

Considérant qu'à la date limite de remise des offres fixée au 15 juin 2021 à 12h00, 49 plis ont été reçus, à savoir :

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| - Pour le lot n° 01 : 1 | - Pour le lot n° 10 : 7 |
| - Pour le lot n° 02 : 4 | - Pour le lot n° 11 : 5 |
| - Pour le lot n° 03 : 4 | - Pour le lot n° 12 : 1 |
| - Pour le lot n° 04 : 2 | - Pour le lot n° 13 : 3 |
| - Pour le lot n° 05 : 3 | - Pour le lot n° 14 : 5 |
| - Pour le lot n° 06 : 0 | - Pour le lot n° 15 : 3 |
| - Pour le lot n° 07 : 1 | - Pour le lot n° 16 : 2 |
| - Pour le lot n° 08 : 2 | - Pour le lot n° 17 : 2 |
| - Pour le lot n° 09 : 4 | |

Considérant les critères de jugements des offres tels que définis dans le règlement de consultation, à savoir :

Critères	
1 - Prix de la prestation	
2 - Qualité technique	

Considérant qu'après analyse, au vu des critères de jugements sus énoncés, la Commission d'Appel d'Offres du 06 juillet 2021, a attribué les lots comme suit :

Lot n° 01 - Désamiantage :

Entreprise ADS

pour un montant global et forfaitaire de 31 000,00 € HT

Lot n° 02 - Structure-Gros-œuvre :

Groupement TABARD CONSTRUCTION (mandataire)/SEMONSAT
pour un montant global et forfaitaire de 1 399 918,50 € HT

Lot n° 03 - Charpente bois-Ossature bois-Bardage bois :
Groupement MARGUERON (mandataire)/RACINEO CONSTRUCTION
pour un montant global et forfaitaire de 1 201 021,94 € HT

Lot n° 04 - Bardage-Couverture-Façades :
Entreprise FCI FACADE ET COUVERTURE INDUSTRIELLE
pour un montant global et forfaitaire de 908 472,85 € HT

Lot n° 05 - Etanchéité-Zinguerie :
Entreprise Etanchéité Roannaise
pour un montant global et forfaitaire de 430 000,00 € HT

Lot n° 06 - Serrurerie : Infructueux, aucune offre remise

Lot n° 07 - Menuiseries extérieures :
Entreprise GAUTHIER
pour un montant global et forfaitaire de 216 299,90 € HT

Lot n° 08 - Menuiseries intérieures :
Entreprise BAUD ET POUIGNIER
pour un montant global et forfaitaire de 523 677,71 € HT

Lot n° 09 - Plâtrerie-Isolation-Faux-Plafonds-Peinture :
Entreprise MAZET
pour un montant global et forfaitaire de 330 139,03 € HT

Lot n° 10 - Revêtements de sols et sols sportifs :
Entreprise SOLS PRESTIGE 33
pour un montant global et forfaitaire de 331 988,63 € HT

Lot n° 11 - Carrelage-Faïence :
Entreprise DE MIRANDA PRADILLON
pour un montant global et forfaitaire de 103 811,00 € HT

Lot n° 12 - Plomberie-Sanitaire : Infructueux

Lot n° 13 - Chauffage-Ventilation-Climatisation :
Entreprise SATERM
pour un montant global et forfaitaire de 698 517,94 € HT

Lot n° 14 - Electricité-Courants forts/faibles :
Entreprise GF3E
pour un montant global et forfaitaire de 401 378,79 € HT
(Offre de base + PSE 1 Mise en place d'un système de vidéo surveillance)

Lot n° 15 - Ascenseur :
Entreprise ORONA
pour un montant global et forfaitaire de 18 960,00 € HT

Lot n° 16 - Terrassements généraux-VRD-Espaces verts-Plantations :
Entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST

pour un montant global et forfaitaire de 469 340,80 € HT
(Offre de base + PSE1 Aménagements extérieurs)

Lot n° 17 - Equipements sportifs :

Entreprise NOUANSPORT

pour un montant global et forfaitaire de 119 983,96 € HT

Propose au Bureau Communautaire :

- Pour le lot n° 01 - Désamiantage :
de conclure le marché n° 21WC095 01 avec l'entreprise :
ADS
14 bis, rue Thimmonier – 63100 CLERMONT-FERRAND
pour un montant global et forfaitaire de 31 000,00 € HT
- Pour le lot n° 02 - Structure-Gros-œuvre :
De conclure le marché n° 21WC095 02 avec l'entreprise :
TABARD CONSTRUCTION
Les Petites Brosses – Route de l'Hermitage – 03410 PREMILHAT
mandataire du groupement avec Etablissement SEMONSAT
pour un montant global et forfaitaire de 1 399 918,50 € HT
- Pour le lot n° 03 - Charpente bois-Ossature bois-Bardage bois :
de conclure le marché n° 21WC095 03 avec l'entreprise :
SAS MARGUERON
Avenue du 133^{ème} Régiment d'Infanterie – 01300 BELLEY
(mandataire) en groupement avec RACINEO CONSTRUCTION
pour un montant global et forfaitaire de 1 201 021,94 € HT
- Pour le lot n° 04 - Bardage-Couverture-Façades :
de conclure le marché n° 21WC095 04 avec l'entreprise :
FCI FACADE ET COUVERTURE INDUSTRIELLE
Rue verte – ZI Ladoux – 63118 CEBAZAT
pour un montant global et forfaitaire de 908 472,85 € HT
- Pour le lot n° 05 - Etanchéité-Zinguerie :
de conclure le marché n° 21WC095 05 avec l'entreprise :
Entreprise Etanchéité Roannaise
31, rue Denis Papin – 42300 ROANNE
pour un montant global et forfaitaire de 430 000,00 € HT
- Pour le lot n° 06 – Serrurerie :
de déclarer le lot infructueux pour absence d'offre.
de relancer une consultation en application des articles L2123-1 et R 2123-1
du Code de la Commande Publique, soit en procédure adaptée avec
publicité et mise en concurrence.
- Pour le lot n° 07 - Menuiseries extérieures :
de conclure le marché n° 21WC095 07 avec l'entreprise :
GAUTHIER
Les Fangeas – 43370 SOLIGNAC SUR LOIRE

pour un montant global et forfaitaire de 216 299,90 € HT

- Pour le lot n° 08 - Menuiseries intérieures :
de conclure le marché n° 21WC095 08 avec l'entreprise :
BAUD & POUIGNIER
5, rue des Bats – ZA de l'Aéroport – 03110 SAINT REMY EN ROLLAT
pour un montant global et forfaitaire de 523 677,71 € HT
- Pour le lot n° 09 - Plâtrerie-Isolation-Faux-Plafonds-Peinture :
de conclure le marché n° 21WC095 09 avec l'entreprise :
MAZET
ZI Vichy Rhue – Rue du Commandant Aubrey – 03300 CREUZIER-LE-VIEUX
pour un montant global et forfaitaire de 330 139,03 € HT
- Pour le lot n° 10 - Revêtements de sols et sols sportifs :
de conclure le marché n° 21WC095 10 avec l'entreprise :
SOLS PRESTIGE 33
ZA du Pays de Langon – 18, rue des Acacias – 33210 MAZERES
pour un montant global et forfaitaire de 331 988,63 € HT
- Pour le lot n° 11 - Carrelage-Faïence :
de conclure le marché n° 21WC095 11 avec l'entreprise :
DE MIRANDA PRADILLON
40, rue Hélène boucher – 03410 DOMERAT
pour un montant global et forfaitaire de 103 811,00 € HT
- Pour le lot n° 12 – Plomberie-Sanitaires :
de déclarer le lot infructueux.
de relancer une consultation en application des articles L2123-1 et R 2123-1
du Code de la Commande Publique, soit en procédure adaptée avec
publicité et mise en concurrence.
- Pour le lot n° 13 - Chauffage-Ventilation-Climatisation :
de conclure le marché n° 21WC095 13 avec l'entreprise :
SATERM
ZA Les Clos Durs – 03800 GANNAT
pour un montant global et forfaitaire de 698 517,94 € HT
- Pour le lot n° 14 - Electricité-Courants forts/faibles :
de conclure le marché n° 21WC095 14 avec l'entreprise :
SAS GF3E
45, rue Jules Verne – 63100 CLERMONT-FERRAND
pour un montant global et forfaitaire de 401 378,79 € HT

- Pour le lot n° 15 - Ascenseur :
de conclure le marché n° 21WC095 15 avec l'entreprise :
ORONA CENTRE – 15, rue des Frères Montgolfiers – 63170 AUBIERE
pour un montant global et forfaitaire de 18 960,00 € HT
- Pour le lot n° 16 - Terrassements généraux-VRD-Espaces verts-Plantations
de conclure le marché n° 21WC095 16 avec l'entreprise :
EIFFAGE ROUTE CENTRE EST – Route d'Hauterive – 03200 ABREST
pour un montant global et forfaitaire de 469 340,80 € HT
- Pour le lot n° 17 - Equipements sportifs :
de conclure le marché n° 21WC095 17 avec l'entreprise :
NOUANSPORT – Route de Valencay – 37460 NOUANS LES
FONTAINES
pour un montant global et forfaitaire de 119 983,96 € HT

- d'autoriser M. le Président ou la Conseillère déléguée à la Commande publique à signer les marchés à passer ainsi que tous documents nécessaires à leur bonne exécution,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

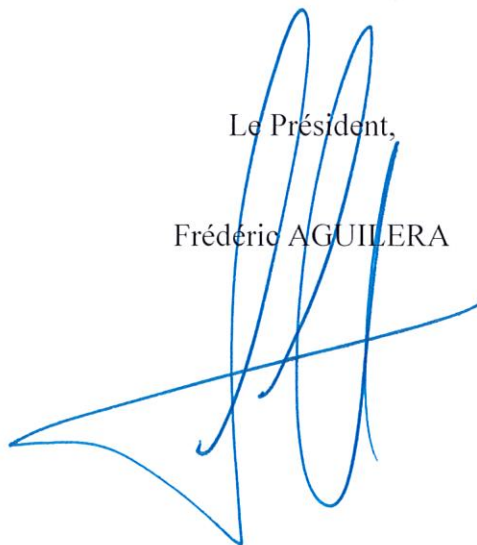
- approuve ces propositions,
- dit que les dépenses seront imputées sur l'antenne 45813-0791 du budget de Vichy Communauté,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté, le 22 juillet 2021.

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 7 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 22/07/2021

Objet de l'acte : CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES
PROFESSIONNELS AU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON - MARCHE
N° 21WC095 - LOTS 1 A 17

.....
Date de décision: 22/07/2021

Date de réception de l'accusé 06/08/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 22JUIL2021_7

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210722-22JUIL2021_7-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 7.pdf (99_DE-003-200071363-20210722-22JUIL2021_7-DE-1-1_1.pdf
)